ANTIDOTE *hebdo*

CGT Finances Publiques 44

N° 624 / 03 Septembre 2026

UNE RENTRÉE CHAUDE

Nous venons de vivre un cuisant été 2026, avec une nouvelle séquence de records : cinq canicules se sont enchaînées, le mois le plus chaud jamais enregistré en France et dans les océans, 119 000 hectares brûlés avant même la fin du mois de juillet, des rivières réduites à des flaques. Depuis début juillet, quatre pompiers sont morts en intervention et plus de 300 ont été blessés, 7 300 morts victimes des pics de chaleur, chiffre provisoire, plus de 250 000 personnes évacuées, prémisse de futur-es réfugié-es climatiques. Au-delà de ces chiffres brutaux, la crise climatique n'attend plus et les impacts du réchauffement climatique global viennent nous heurter de plein fouet. Certains parlent même de bascule climatique. Face à cela, force est de constater l'inaction gouvernementale et le bilan désastreux des décennies de gestion libérale des services publics qui nous laissent sans moyens : 1000 camions citernes disponibles en moins sur 10 ans, pas assez de canadairs, femmes et hommes sapeurs-pompiers en sous effectif et sous payé.es. Comment mieux illustrer la destruction du service public à un moment où nous en avons un cruel besoin ?! Côté DGFIP, les vagues de chaleurs n'ont évidemment pas été anticipées non plus. Le constat de l'inadaptation de nos locaux est sans appel, y compris dans les locaux tout neufs de la CAN. **La CGT va continuer à pousser les revendications pour pouvoir travailler dans des conditions normales**. Maintenant les directions savent. Elles doivent agir pour garantir l'avenir. Amélioration des locaux, jours de congés canicule, ventilation et/ou climatisation, il faut travailler dès maintenant à des solutions.

ENCORE UN FIASCO A LA DGFIP

La fin de l'été a mis notre administration sous les feux des projecteurs avec une fuite massive de nos données. À ce stade des questions demeurent, notamment sur la date exacte du pompage de données. Les causes sont multiples, et il n'est pas question d'en faire porter la responsabilité sur les agent.es. La volonté de tout dématérialiser (plus pratique pour travailler à distance et casser le réseau de proximité), la volonté de faire faire notre travail par d'autres, usagers ou organismes associées (notaires, géomètres, collectivités…) ont fragilisé la sécurité de nos data. On ne peut s'empêcher aussi de s'interroger sur le pilotage de notre sphère informatique dont la complexité s'accommode très mal d'un pilotage en mode « agile », avec des sous-traitants et un organigramme « nuageux ». La cybersécurité nécessite des emplois, des qualifications reconnues, des rémunérations permettant de recruter et de conserver les compétences, des investissements informatiques à la hauteur et la maîtrise publique des savoir-faire stratégiques. Et pour une fois, on aimerait bien que notre DG prenne ses responsabilités et démissionne.

FACTURATION ÉLECTRONIQUE

En place depuis le premier septembre, en théorie, prochain fiasco de la DGFIP ? On attend...

BOUGE TROU

Avant, un mouvement de mutation avait pour objectif de boucher les trous des emplois à pourvoir. Aujourd'hui, avec les mutations au choix et au fil de l'eau, on bouge les trous ! La DRFIP 44 a remis 9 postes de cadre A sur le « marché interne », relançant un nouveau cycle de chaises musicales, à peine deux mois après le précédent. Quel est l'intérêt de cette pratique puisqu'au bout d'un, deux ou trois tours de piste, il restera autant d'emplois non pourvus ? S'agit-il de postes jugés prioritaires ? S'agit-il de faire peser la pénurie d'emplois sur des services identifiés ? En attendant, on perd beaucoup de temps et on instaure l'instabilité dans les services. Aberrant.

POUR UNE LOI CADRE CONTRE LES VSS



La coalition féministe et enfantiste porte un projet de loi cadre intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Celle-ci a été appuyée par des mobilisations sociales d'ampleur jusqu'à la première semaine de juillet qui ont rendu l'ignorance et la sous-estimation de ces violences systémiques inacceptables. Une première victoire a été obtenue avec l'inscription d'un débat parlementaire dès septembre, suivi d'une discussion sur un projet de loi à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale en octobre, avant la discussion budgétaire. La coalition entend bien s'assurer que prévention, protection, justice, réparation et lutte contre la récidive soient au cœur de ce projet avec le budget nécessaire à leur réalisation. **RDV à 19h à Nantes et Saint Nazaire lundi 07 septembre** devant les tribunaux !

Permanence (Nantes Cambronne) le mardi après-midi ☎ 02 51 12 87 08
Courriel : cgt.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr - site internet : https://44.cgtfinancespubliques.fr/